

# RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Octobre 2022

L'an deux mil vingt deux, le 6 octobre, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

**Etaient présents :** M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, Mme Emmanuelle BOUET  
M. Etienne GABARD, M. Gilles DUQUENOY, M. Alain LABBE, M. Martin ALEMANN, Mme  
Patricia ANDRILLAT, M. Jérôme GIRARDEAU, M. Thibaut HENRION

**Absents excusés :** Mme Chantal SOYER,

**Secrétaire de Séance :** M. Jérôme GIRARDEAU

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 7 septembre 2022. Le Conseil Municipal n'émet aucune objection.

## **1. RAPPORT SUR L'EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Monsieur le Maire expose le rapport annuel par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire concernant le service de l'eau potable et de l'assainissement. Ce rapport est consultable sur le site de la Communauté d'Agglomération. Le conseil valide ce rapport..

## **2. POINT SUR LE BUDGET :**

Un point sur les comptes de la commune a été fait par Monsieur le Maire.

## **3. POINTS SUR LES TRAVAUX :**

- Chemins : Les derniers travaux sur les chemins sont prévus à compter du 10 octobre.
- Mur presbytère : L'entreprise étant chargée de refaire le mur le long de la location de l'église interviendra en janvier 2023
- Les abris bus : Ils seront livrés et installés début novembre, les plateformes étant faites.
- Haies : Cette année 730 m de haies seront plantées sur des lieux communaux.

## **4. DECISION MODIFICATIVE :**

- Achat remorque : Il a été demandé l'achat d'une remorque pour charger la tondeuse derrière le camion. Un conseiller s'interroge sur le problème de poids. Nous devons connaître le poids du camion et de la tondeuse avant de prendre une décision d'achat.
- Remplacement panneaux d'entrée de village : Au vu de l'usure des panneaux, il a été proposé de les changer. Un devis a été demandé à l'entreprise EDMS. Ce dernier serait d'environ 4000 €. Le conseil municipal donne son accord.

## **5. INSTAURATION TAXE DE SEJOUR :**

Monsieur le Maire propose d'instaurer une taxe de séjour sur les locations saisonnières. Un conseiller précise que déjà les propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes,... paient une taxe à la Communauté d'Agglomération. Monsieur le Maire doit se renseigner étant donné que rien ne revient à la commune.

## **6. PROJET PHOTOVOLTAIQUES BÂTIMENT ACKERMANN :**

Il y a une dizaine d'années, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment du Jardin de Cocagne avait été fait. Monsieur le Maire propose de réétudier ce projet. Le conseil municipal donne son accord.

## **7. PROJET TOILETTES ECOLE :**

Les professeurs des écoles ont demandé s'il serait possible de créer d'autres sanitaires pour les enfants, le nombre existant étant insuffisant par rapport au nombre d'enfants fréquentant l'école.

## **8. QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire demande à ce que chaque conseiller fasse à tour de rôle l'état des lieux de la salle des fêtes lors des locations. Les conseillers donnent leur accord mais demandent à ce que l'on fasse une liste de toutes les choses à vérifier.
- Un coût de revient pour la cantine scolaire doit être établi. Un tarif pour les enfants qui fournissent leur repas pour cause d'allergie, sera appliqué en fonction du coût de revient.
- Une participation pour les frais d'électricité va être demandée à M. GACHELIN pour l'utilisation le jeudi soir de l'électricité de la salle des fêtes. Il est proposé de faire quelques relevés de compteur pour estimer sa consommation.
- Les conseillers Départementaux du canton Mme Jocelyne MARTIN et M. Bruno CHEPTOU se proposent de rencontrer les conseillers afin d'expliquer leurs fonctions. Nous allons leur proposer une date.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10 h 00 au cimetière en partenariat avec la commune du Puy Notre Dame. L'Harmonie de Vivy sera présente.
- Le repas des anciens aura lieu le samedi 5 novembre 2022 à partir de 12 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Le prochain conseil est fixé au 9 novembre 2022 à 20 h 15.

de BOUTRAY Pierre

GROYER Bruno

BOUET Emmanuelle

GABARD Etienne

GIRARDEAU Jérôme

DUQUENOY Gilles

SOYER Chantal

ANDRILLAT Patricia

HENRION Thibaut

Excusée

LABBE Alain

ALEMANN Martin